

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 6 SEPTEMBRE 2016

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 6 septembre 2016 à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre les projets de règlement n^{os} 1270-53, 1270-54, 1275-244, 1275-245 et 1722 à une consultation publique quant à leur objet et aux conséquences de leur adoption.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

Le conseiller M. Claude Beaudoin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

En début d'assemblée, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 8 août 2016 les projets de règlement n^{os} 1270-53, 1270-54, 1275-244, 1275-245 et 1722. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ces projet de règlement.

Projet de règlement n° 1270-53 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin d'agrandir l'affectation C-A à même l'affectation I-P sur le lot 2 832 114 (140, rue Aimé-Vincent) ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1270-54 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin de permettre, à l'intérieur du regroupement commercial situé le long de la route Harwood, à l'ouest du secteur résidentiel Como/des Érables, l'usage « garderie pour enfants ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1275-244 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin d'agrandir la zone C3-127 à même la zone I1-129 sur le lot 2 832 114 (140, rue Aimé-Vincent) et de modifier la grille des usages et normes de la zone C3-127 dans le but de permettre l'usage « commerces de détail de véhicules de loisir (632) » et d'assurer la concordance au Règlement numéro 1270-53 ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1275-245 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin d'autoriser l'usage « garderie pour enfants » dans la zone H5-807 et de modifier le ratio minimal de cases de stationnement et d'assurer la concordance au Règlement numéro 1270-54 ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1722 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Développements Banlieue-Ouest inc. » en vue de la préparation des

plans et devis, la surveillance, la construction des services municipaux et de voirie ainsi que des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage des rues Claude-Vivier, Jacques-Héту et d'une partie de Claude-Léveillée du projet « Place 20-30-40 » – phase 15, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données par le maire, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ces projets de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur lesdits projets de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 02.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe